

Débat National Emploi-Université (Académie de la Guadeloupe)

I. Quelle organisation au sein de l'Académie, la méthode ... ou le poids des circonstances.

La mise en place de la commission du débat emploi-Université a permis la tenue de deux réunions très fructueuses. Ces réunions ont délibérément été organisées de telle sorte que les débats puissent avancer selon **deux logiques**.

La première est celle de l'efficacité : dans un premier temps et sous la présidence du Recteur d'Académie, une première réunion de 3 heures a permis l'échange entre l'Université représentée par le responsable du SCUIO, le MEDEF, la direction du Travail, la CCI de Pointe à Pitre. C'était cibler précisément la question de l'emploi avec les partenaires les plus aptes à débroussailler la question. Ensuite, une seconde réunion, le 6 juin, a rassemblé 22 personnes, les organisations syndicales des personnels d'une part et 3 représentants de la Région d'autre part, se joignant au débat. Les représentants des étudiants, prévenus, n'ont pas donné suite à l'invitation.

Dans le même temps et sans rencontrer autant de succès, le débat a fait l'objet d'un affichage sur le site de l'Académie de telle sorte que chacun puisse se tenir au courant des attendus du débat et, le cas échéant, y apporter contribution.

La seconde est celle de l'opportunité. Celle-ci tient à la conjonction de plusieurs facteurs. Le premier, c'est la discussion à la Région du Schéma Régional de Développement Economique (SRDE) : il est clair que ni l'Université ni l'Académie ne peuvent ignorer à moyen terme en particulier, des orientations qui conditionneraient, si elles étaient suivies, une partie du marché de l'emploi. Le second, c'est l'entrée de l'Université des Antilles et de la Guyane dans la réforme du LMD avec la mise en place de licences professionnelles et de masters professionnels. Le troisième, c'est l'impulsion donnée au sein de l'Académie pour une plus grande reconnaissance de la voie professionnelle, dès le collège. Ces facteurs font que, pour la Guadeloupe en temps que Région comme pour l'Académie, la problématique emploi-université vient à point nommé. En sorte que c'est, au-delà du cadre de la commission qu'il faut considérer les choses : les réunions en appelleront d'autres et nous sommes au tout début d'un processus dont on peut espérer qu'il sera bénéfique pour la Guadeloupe.

On peut donc considérer de manière positive la tenue de ces débats et les échanges (sinon les conclusions) auxquels ils ont donné lieu. Le contact est amorcé ou plutôt renforcé car, bien entendu, des liens existent, de plus ou moins longue date. La poursuite des réflexions en septembre devrait permettre un affinement des propositions de chacun et surtout la mise en place d'une sorte de commission du suivi des débats.

II. Les contraintes ou le poids géographique et socio-économique.

C'est l'université qui, pour des raisons compréhensibles, est au cœur des préoccupations de la commission académique du débat. Pour autant, il est clair que les questions posées à l'Université ont déjà trouvé des éléments de réponse : l'UAG n'a pas attendu la commission pour faire des propositions. Ainsi, la mise en place du LMD à la rentrée 2006 est-elle en termes d'offre de formation la réponse la plus actualisée. Au-delà de l'offre toutefois, on retiendra combien il importe de mieux intégrer l'Université dans le jeu régional (Guadeloupe à grande échelle, espace caribéen à moyenne échelle et ensemble de la façade orientale

américaine à petite échelle. Ce qui signifie mieux intégrer les stratégies respectives de la Région, de l'UAG et de l'Etat dans le dispositif et en tenant compte de l'ensemble des particularités socio-économiques de ces espaces.

Il convient d'avoir présent à l'esprit deux faits.

L'Université dépasse dans son aire administrative le cadre de la Guadeloupe : sa politique n'est donc que partiellement contrainte par ce cadre géographique. D'autre part, il importe aussi de prendre la dimension strictement géographique et socio-économique du problème : la Guadeloupe est un archipel où les contraintes insulaires sont fortes, où les disparités de développement sont grandes, où les héritages historiques plus ou moins récents conduisent à observer d'une part que le taux de chômage est élevé (au moins dans la stricte approche statistique) avec nombre de familles qui ne vivent que de l'aide publique tandis que d'autre part, l'organisation socio-économique montre une répartition des catégories socio-professionnelles très déséquilibrée au profit des services sous toutes leurs formes, la place de l'emploi public étant, par ailleurs, très importante. Il s'agit donc d'une économie largement « tertiairisée » et, de ce fait, le marché de l'emploi est également déséquilibré et il y a quelque contradiction entre la grande puissance commerciale qui est visible à Jarry et un emploi public pléthorique où la part des cadres subalternes (catégorie C) est très forte. Des pistes existent donc en matière de déploiement de l'offre de formation, en tenant compte, avec réalisme, des contraintes locales et des développements récents de l'économie mondiale qui ne font pas de la Caraïbe un pôle décisionnel fort, pas plus qu'un très important marché de consommation. A 7 000 km de la métropole, à 7000 km de l'Europe, ces faits sont essentiels : ils impliquent non point que l'on dissocie les Antilles du reste du territoire national mais que l'on considère bien que des solutions régionales auront tout autant sinon plus d'importance que les impulsions venues de la France métropolitaine. Il importe surtout que l'offre de formations soit accordée avec un observatoire des évolutions socio-économiques telles qu'on peut les percevoir à moyenne et lointaine échéance, si faire se peut. Ni l'Académie ni l'Université ne peuvent ignorer les forces économiques qui modèlent l'espace en dehors de toute préoccupation liée à l'éducation et à la formation.

Chaque réunion a fait l'objet d'un tour de table nourrissant le débat (d'où l'impression sans doute de décousu qui n'est que l'expression de la richesse des échanges) et chaque institution a été invitée à donner par écrit ses principales conclusions.

Pour des questions d'efficacité, les trois grandes questions posées comme cadrage étaient les suivantes : l'orientation, l'information et l'insertion professionnelle ; la professionnalisation des études dans le cadre du cursus licence master doctorat ; l'apprentissage et le développement de l'alternance.

III. Quelques éléments pour nourrir le débat.

III.1 l'ambiance générale

La prise en considération de la thématique peut être en l'état jugée inégale sinon très inégale. Les uns sont parfaitement conscients de l'importance du problème et cherchent à y apporter des réponses raisonnées et pragmatiques. Les autres ont une vision plus idéologique de la question mais, souvent faute de temps, et parfois d'y avoir suffisamment réfléchi, n'apportent pas de propositions pragmatiques susceptibles d'une mise en œuvre rapide. Pour résumer, certains participants avancent des arguments moraux, d'ailleurs respectables, mais qui

témoignent à la fois d'idées préconçues sur le monde de l'entreprise et plus encore d'une vision partielle de ce que devrait être le rôle de l'Education Nationale. L'absence de représentants étudiants et d'élus syndicalistes universitaires peut expliquer qu'il s'agisse de positions plus propres à l'enseignement secondaire qu'à l'enseignement supérieur.

III.2. Orientation et connaissance des métiers

L'orientation et l'information relèvent de la même logique. Il ne saurait y avoir de bonne orientation sans information solide. Deux approches convergent : l'orientation au sein de l'académie n'est pas entièrement satisfaisante, même s'il s'agit de quelque chose qui fonctionne de longue date. L'orientation au sein de l'Université ne peut s'appréhender selon les mêmes logiques.

Au sein de l'Académie, l'orientation est institutionnelle. Elle est le fait des conseillers d'orientation psychologues dont on aimerait qu'ils soient plus « orientation » que « psychologie ». L'orientation suppose une bonne connaissance des métiers et du monde de l'entreprise ; ce que l'Académie à l'instar du ministère, s'est largement engagée à entreprendre depuis le début de l'année scolaire. On peut d'ailleurs se demander si la formation des COP ne devrait pas être repensée et si des périodes en entreprise ne seraient pas favorables à une meilleure prise en compte des réalités du monde économique. Les différentes actions menées jusqu'à présent (découverte du monde professionnel, entreprendre en lycée, semaine école entreprise...) vont dans le bon sens, celui d'une orientation raisonnée et non par défaut. Ces actions sont un préalable, en particulier en collège, à une meilleure connaissance du monde économique réclamée par de nombreux participants. A l'UAG, l'orientation fait l'objet de réflexion mais il est fortement demandé qu'une meilleure articulation entre les services académiques d'une part et les services de l'Université d'autre part permette que l'offre (licences professionnelles et masters professionnalisants) soit mieux présentée et plus en amont souvent.

Les propositions faites par l'Université devront être prises en compte. Relevant que les modalités de présentation aux lycéens des filières universitaires sont mal adaptées, elle propose de renforcer les campagnes d'information dans les lycées, de renforcer également les campagnes de formation-information des personnes ressources au sein de l'académie, de faire en sorte que les journées portes ouvertes soient mieux annoncées et mieux structurées (forums à thème, par exemple), qu'elles soient strictement regroupées sur quelques jours au milieu de l'année (après le Carnaval, en Guadeloupe) et plus innovant qu'un créneau médiatique permette la découverte de l'Université, la vie sur les campus, l'exposé d'étudiants sur leur itinéraire d'études et sur les premiers emplois qu'ils ont occupés.

Le débat a porté aussi sur un élément qui apparaît essentiel : l'orientation vers les métiers, à quelque niveau que cela soit, doit à la fois exposer l'offre mais également convaincre, en particulier en lycée dans les options professionnelles, que l'emploi peut être aussi lié à la création d'entreprise. Trop de jeunes n'ont d'idée que d'être employé, quitte à le regretter rapidement par défaut de compréhension de ce qu'est une entreprise, en oubliant qu'ils peuvent aussi être créateur de leur propre entreprise. Il conviendrait donc d'insister sur le lien entre la compétence trop souvent considérée de manière unilatérale comme étant « au service de... » et un savoir-être comportemental qui doit au contraire affirmer des personnalités entrepreneuriales. De ce point de vue, l'expérience menée dans l'Académie (entreprendre en lycée) et fortement médiatisée peut avoir un caractère exemplaire... Il y a là une piste qui devrait sans doute être mieux utilisée aussi à l'Université et le débat a dévié sur le contenu des

écoles doctorales (ici de l'unique école doctorale) qui devraient faire une place beaucoup plus large, généraliste, à l'éducation au monde économique, aux structures d'entreprise avec participation effective des responsables du monde économique et peut être stage obligatoire dans des entreprises, quelles qu'elles soient. Bien des recherches ont, si l'on veut bien y réfléchir, une portée qui va très au-delà du fondamental et la déléguée régionale à la recherche et à la technologie a souligné combien des modes de financement de la recherche étaient trop faiblement utilisées en Guadeloupe, à commencer par les bourses CIFRE qui ouvrent à des emplois si la thèse est menée à terme et conjointement aux intérêts des équipes et des entreprises qui financent. Là encore, le futur docteur doit être formé de manière plus ouverte et doit aussi être mieux informé dès le départ sur ce qu'est l'Ecole doctorale et sur ce qu'il peut et doit en attendre. Les textes préparés à ce sujet à la DGES du Ministère devraient aller dans ce sens : chacun sait que nombreux sont les chercheurs qui, à bac plus 8, ne trouvent pas d'emploi et surtout ne trouvent pas d'emploi correspondant à un niveau de qualification « statutaire » qui n'a cependant parfois rien à voir avec ce que les entreprises attendent. Cette faiblesse de l'enseignement supérieur justifie en quelque sorte le succès des IUT et des écoles d'ingénieurs...

III.3 Apprentissage et alternance.

Sur l'apprentissage et le développement de l'alternance, des points forts sont avancés. Le premier concerne la nécessité de juger des choses en Guadeloupe d'abord, compte tenu du contexte économique et culturel. L'apprentissage doit d'abord être reconsidéré : il n'est pas que la voie étroite d'accès à des métiers pour des élèves en grande difficulté dans l'enseignement classique, il est une voie noble de formation à tous les métiers et l'apprentissage doit donc être abordé depuis le collège jusqu'à l'Université. A ce titre, la formation des maîtres qui incombe à l'IUFM, donc à l'Université et à l'Académie implique des apprentissages de toutes sortes et dans la relation emploi-université, le recteur comme le président de l'UAG conviennent qu'il s'agit là d'un enjeu majeur pour l'avenir de l'enseignement en Guadeloupe puisqu'il s'agit, via l'IUFM, de doter l'Académie des cadres dont elle a réellement besoin.

L'apprentissage doit être réel : entendre par là qu'il ne peut s'agir de rendre un service, ni à celui qui accueille, le chef d'entreprise, ni à celui qui envoie le stagiaire (un enseignant, un chef d'établissement...). L'apprentissage doit être plus clairement institué. Il doit s'inscrire dans une véritable logique de professionnalisation (avant même qu'un « emploi » soit en cause) et suppose plusieurs choses. Au départ, une bonne organisation du cycle d'études entre la partie théorique (ou de formation générale) et une partie pratique passant, souvent dans les lycées professionnels, par des enseignements spécialisés et l'organisation des stages. Les stages sont indispensables car ils forment à l'entreprise et au métier : il importe donc que soit défini clairement le rôle du maître de stage, la relation établie avec l'enseignant responsable, la définition même du stage (contenu) et bien entendu le fait que le stage ne saurait être l'occasion pour l'entreprise d'un usage « abusif » du stagiaire. Ceci vaut également pour l'Université : il est demandé que dans le cadre des licences professionnelles comme des masters (sans d'ailleurs trop dissocier la recherche du professionnel), le lien soit établi de manière étroite avec les entreprises. D'une part, l'offre ne peut correspondre qu'à des débouchés potentiels (même si on ne peut entièrement lier marché et offre de formation locale) et la participation effective des entreprises est nécessaire, avec des modules de formation à ce qu'est une entreprise (et à la manière de répondre à l'offre d'emploi...). De même la place des stages doit être solidement établie, selon les mêmes modalités que pour la formation académique (collèges et lycées, BTS...). Il est certain que l'efficacité de la

formation sera d'autant meilleure qu'une certaine fluidité des formateurs sera assurée. C'est là poser la question de l'alternance qui n'est pas simple à résoudre mais qui est dans les cartons de l'Etat depuis un certain temps. Si l'on accepte assez facilement que des représentants du monde économique (chefs d'entreprise...) participent à la formation, on ne va pas encore jusqu'à leur demander (sauf exceptions) de participer à l'élaboration de l'offre de formation ; à l'inverse, il serait bon que les enseignants, les enseignants-chercheurs en particulier dans le supérieur, fassent également l'expérience de l'entreprise, une nouvelle organisation du service serait donc particulièrement appropriée à une nouvelle façon de gérer la formation et la recherche d'un lien étroit entre l'université et le marché du travail. Il convient à l'évidence de plus fermement associer les employeurs – quel que soit le secteur, public ou privé – à la formation supérieure, à la fois dans le développement des formations mais, en amont, dans les débats qui président à la proposition faite au ministère de l'Education Nationale (à la DGES maintenant) lors de la mise en place des contrats quadriennaux.

Les contrats de formation en alternance (apprentissage, contrats de professionnalisation) restent limités en raison du faible nombre d'entreprises d'accueil et du sous-équipement général des structures de formation particulièrement dans certaines filières techniques : les choses ne changeront qu'à mesure que se développera une économie sans doute moins tournée vers l'exploitation de la rente que représente en particulier l'emploi public. On retrouve ici une spécificité de la Guadeloupe et des Antilles de façon plus générale...

III. 4 Pour conclure à ce stade, quelques propositions...

- le constat d'une certaine inadéquation compétence/poste doit convaincre qu'une formation à la polyvalence est nécessaire et que les cursus doivent prendre en compte cette réalité du monde contemporain ;
- des modules de formation à la découverte du monde de l'emploi et aux modalités de création d'entreprise devraient être introduits dès la licence, et pas seulement dans les perspectives de la professionnalisation (licences et masters pro...) ;
- dans le domaine des sciences humaines qui sont le vivier principal des formations les plus généralistes et en apparence les moins porteuses d'emplois, l'apprentissage doit aussi être généralisé ;
- développer la validation des acquis de l'expérience à l'Université ;
- participer aux concours des entreprises innovantes ;
- mettre en place une commission tripartite UAG/Région/Entreprises ;
- faire connaître la cartographie des emplois établie par la direction du travail en Guadeloupe
- bâtir une carte des formations en lien avec le PRDF et le SRDE de la Région ;
- organiser des assises de la formation ;
- organiser un séminaire sur l'orientation et l'insertion professionnelle ;

Pour la commission du débat en Guadeloupe, A. MIOSSEC, Recteur d'Académie